Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260423-CC_2026_82-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 avril, le Conseil de Communauté, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 17 avril, s'est réuni en session ordinaire à MONTFORT-SUR-MEU, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Etaient présents : Raymond BLOUET, Régine LEFEUVRE, Joseph THÉBAULT, Annie CHEVALIER, Nadège COULON-TRARI, Stéphane GARDETTE, Paul MEURICE, Michel BARBE, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Christophe MARTINS, Fabienne BONDON, Fabrice DALINO, Delphine DAVID, Frédéric DESSAUGE, Valérie PETITHOMME, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Philippe RAMIREZ, Jean-Claude DENIS, Brigitte BERREE, Jean-Yves CLOUET, Bruno DUTEIL

Excusés avec pouvoir : Chrystel CAULET à Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN à Joseph THEBAULT, Maëlle CROSSE à Valérie PETITHOMME, Renan PARTHENAY à Thierry TILLARD, Candide RICHOUX à Frédéric DESSAUGE, Séverine BETHUEL à Yannick FOUVILLE, Anne-Sophie PATRU à Philippe RAMIREZ

Excusées : Delphine MONTREUIL, Sylvie PINAULT.

La séance est ouverte à 20h00.
Fabienne BONDON est élue secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 23
Pouvoirs : 7
Votants : 30
Quorum : 17

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE MONTFORT COMMUNAUTE A L'ASSOCIATION EUREKA EMPLOIS SERVICES

N° Délibération CC/2026/82

EXPOSE DES MOTIFS

L'Association Eurêka Emplois Services, structure d'insertion par l'activité économique, gère plusieurs dispositifs d'insertion dont :

- Une association intermédiaire (AI) qui a pour objet de mettre en situation de travail des personnes sans emploi dans le cadre de missions de plus ou moins longue durée auprès des particuliers, collectivités, associations ou entreprise. Ces missions de travail associées à des actions d'accompagnement ont pour objectif de permettre aux demandeurs d'emplois de retrouver un emploi durable.

- Des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) destinés à embaucher des personnes sans emploi en difficulté particulière d'insertion dans le cadre de contrats d'insertion spécifiques. Les salariés en

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260423-CC_2026_82-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

insertion sur ces dispositifs bénéficient d'un encadrement technique et pédagogique permanent et d'un accompagnement socio professionnel adapté.

S'y ajoutent des actions en faveur de la mobilité :

- Prêts de cyclomoteurs,
- Cours de préapprentissage du code de la route, conduite supervisée,
- Un accompagnement renforcé en termes de mobilité pour les demandeurs d'emploi du Pays de Brocéliande.

Il est proposé de désigner un représentant de Montfort Communauté auprès de l'association.

Les candidats sont ainsi invités à se faire connaitre.

La candidature suivante est proposée : Régine LEFEUVRE.

Cette élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si, après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Pour cette désignation, l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise le vote à main levée dès lors que le Conseil se prononce en ce sens à l'unanimité et qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne s'y oppose.

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5711-1,
Vu l'article L.2121-21 du CGCT,
Vu les statuts de l'association EES,
Vu les statuts de Montfort Communauté,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

-autorise de ne pas procéder au scrutin secret comme précité ;
-désigne comme représentant de Montfort Communauté auprès de l'association Eureka Emploi Services : Régine LEFEUVRE.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,

MONTFORT COMMUNAUTE
ILLE-ET-VILAINE